



CE PROJET EST CO-FINANÇÉ PAR LA RÉGION
ET LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL.
L'EUROPE INVESTIT POUR LES ZONES RURALES.



Programme LEADER du Pays du Mans – FA 3 « mobilités et aménagements durables »

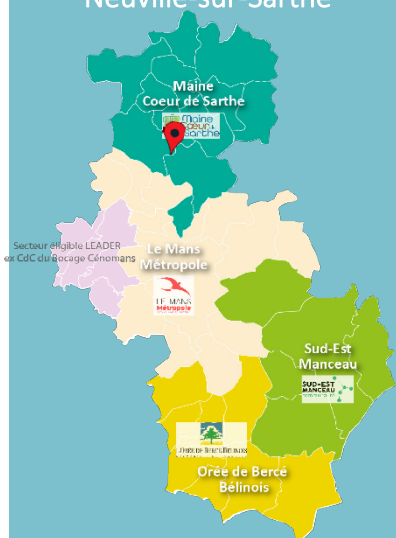
Dépenses éligibles :

64 893 €

LEADER : 30 000 €

Années : 2016-2017

Localisation du projet :
Neuville-sur-Sarthe



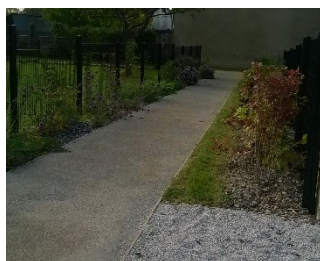
Maître d'ouvrage :
**Commune de
Neuville-sur-Sarthe**



Réalisation d'un cheminement doux Centre bourg

Le projet bref ...

- C'est un cheminement qui permet aux citoyens de rejoindre à pied les différents services publics de la commune.



Le projet en actions ...

- Création de cheminements piétonniers en grave naturelle .

Le projet en chiffres ...

- Interconnexions entre lieux de vie et 3 services : Ecoles, maison des loisirs, salle Polyvalente, centre bourg et L'arboretum

La plus-value LEADER

Le programme LEADER du Pays du Mans a permis de favoriser la création de cheminements doux respectueux de l'environnement via l'exigence d'utilisation de matériaux perméables.